



Dossier behandeld door
traité par

Ref.
Bijlage(n)
Annexe(s)

Halle, le 12 septembre 2019.

CONVOCATION A LA DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2019

Le Conseil d'Administration et de Gestion National porte à votre connaissance qu'une deuxième **Assemblée Générale Statutaire Nationale**, prévue par l'article 22 des Statuts, aura lieu le **MERCREDI 23 octobre 2019 à 10h00**, dans le bâtiment RFCB, situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Nationale Extraordinaire du 06.05.2019 (vous transmis le 30/05/2019);
2. Montant du prix de la bague 2020 à proposer au Ministre des Finances et la fixation du montant supplémentaire à payer à partir de l'achat de X bagues ;
3. Dates et lieux de lâchers des concours nationaux et internationaux pour la saison 2020 ;
4. Organisation sportive pour la prochaine saison ;
5. Propositions d'exclusion ;
6. Demandes de levée d'exclusion et demandes de réhabilitation.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DE GESTION NATIONAL,
Le Président National,


Pascal RODENGIEN

